

une grenouille qui s'ébat dans l'eau, mais il ne saurait renouveler cet exploit à coup sûr sans quelques procédés et une série de précautions préalables.

Supposons que l'on veuille, sans quitter le rivage, photographier un poisson en train de frayer. La première condition indispensable est que l'eau dans laquelle se meut cet animal, loin d'être trouble, soit au contraire d'une clarté nette et transparente; il faut aussi que la surface de cette eau soit parfaitement unie et sans rides. Que survienne, en effet, un frocement, l'image se détruit pendant la prise du cliché et l'on n'obtient aucun résultat. De même, et cela se conçoit aisément, la surface ne doit rien réfléchir du ciel, ni des lieux environnants. Comme de telles conditions idéales ne s'offrent que très rarement, l'amateur doit empêcher la réflexion par l'interposition d'un écran entre la surface de l'eau et le ciel. Cet écran peut être constitué par une toile ou par une planche; il projettera son ombre sur la partie de l'eau à photographier. Le miroitement est supprimé; sans doute, l'espace liquide à observer paraît-il noyé d'ombres, vous n'en remarquerez pas moins que tous les détails et les cailloux du fond apparaissent avec une netteté qui ne se rencontre pas en dehors de l'ombre portée par l'écran.— Il n'y a plus dès lors qu'à opérer.

Cependant une autre difficulté peut se présenter: sous l'effet du vent, des rides ou de petites vagues agitent l'onde et la surface n'est pas entièrement lisse. Il suffit, pour vaincre cet obstacle, de recourir à l'emploi d'un châssis en bois qui encadre une large vitre. Le châssis, dont les dimensions sont réglées par les résultats que l'on veut obtenir, nage sur l'eau.

Entre les parties rectangulaires de son armature, l'eau devient unie comme à miracle et la vision est nette. Toutefois, un certain miroitement peut se produire sur sa partie vitrée. On le supprimera au moyen d'un écran fixé sur un des côtés du châssis.

Si l'amateur devait demeurer sans cesse rivé au bord, la série de ses travaux serait monotone et vite épuisée. Certains poissons ne hantent guère les rives: il faut à tout prix entrer dans l'eau pour suivre leurs faits et gestes. Un appareil photographique d'une construction spéciale, répond à cette nécessité. Ses pieds à coulisse doivent être susceptibles de s'allonger de plusieurs mètres, car cette longueur est souvent indispensables au support pour qu'il trouve, à travers les vases du fond, un appui stable. La partie supérieure du "pied" est construite de manière à permettre à l'appareil des évolutions en tous sens.

Cet appareil supprime l'emploi du châssis que nous décrivions précédemment. Il comporte en lui-même, en effet, les moyens d'obvier au miroitement et aux rides de la surface de l'eau. Presque entièrement immergé, y compris l'objectif, cela va sans dire, il photographie directement l'objet voulu. La glace réfléchissante est placée dans une boîte étanche et de forme rectangulaire qui seule sort à moitié de l'eau. C'est par là que l'opérateur surveille le fond, prêt à presser le déclic.

Malgré ces ingénieux expédients, la photographie sous l'eau est fort difficile et demande de nombreuses précautions. Pendant que l'opérateur dresse son appareil dans l'eau, il trouble plus ou moins celle-ci et effarouche les poissons et autres animaux du